



Nouvelles des forêts méditerranéennes

N°3 Septembre 2006



Editorial

Au moment où s'écrit cet éditorial, l'été n'est pas fini et, je souhaite à nos amis de l'Europe du Sud, plus en danger que nous, au Maghreb, que les incendies de forêts les épargnent davantage que les années précédentes et que leurs luttes acharnées et incessantes soient couronnées de succès. Bien entendu, je le souhaite pour tous également, Proche et Moyen Orient, Afrique du Nord...

Mais aussi, je voudrais me féliciter de voir combien, par l'action de l'AIFM, dans ses propres projets ou dans sa participation à d'autres travaux (comme le séminaire de Rabat dont il a été rendu compte dans le numéro précédent, la Commission européenne de développement durable ou la Convention des Nations Unies pour la lutte contre la désertification), la foresterie peut être présente.

En effet, il n'est pas rare aujourd'hui que les considérations relatives à la gestion concrète des écosystèmes soient sinon oubliées, du moins peu prises en compte. Or, nous autres, forestiers au sens large, c'est-à-dire les personnes que la connaissance, la gestion, la promotion et la protection des écosystèmes forestiers méditerranéens concernent, continuons à œuvrer pour développer et adapter les pratiques sylvicoles à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs des politiques. En région méditerranéenne, comme chacun le sait, ces objectifs sont plus variés que partout ailleurs ; la lutte contre l'érosion et la désertification, la lutte contre l'incendie, l'accueil du public, la protection des décors et des cadres de vie sont sans doute plus importants de nos jours que la production ligneuse ; quoique celle-ci soit un moyen de stocker le carbone.

Voilà pourquoi, je pense plus que jamais que notre action est utile et se révélera peu à peu indispensable.

Omar Mhirit

Administrateur de l'AIFM

Sommaire

Editorial	1
Ca bouge à l'AIFM !	2
Adhésion et abonnement	2
11^{ème} réunion de la CMDD	3
Nouveau projet pour l'élaboration de politiques forestières méditerranéennes	7
RECOFORME : un DVD sur la forêt du lac Trasimène	9
Séminaire franco-marocain "Erosion - risques - populations"10	
Séminaire "La vitalité des suberaies et des peuplements de chênes verts"	11
Votre contribution	11
L'agenda des manifestations	12

Trimestriel édité par l'Association Internationale Forêts Méditerranéennes

Directeur de la publication :
Louis Amandier
Rédaction : Jean Bonnier,
Charlotte Courtin-Ordner, Denys Poulet
Assistante : Gaëlle Fossoy

TEL : +33 (0)4 91 90 76 70
FAX : +33 (0)4 91 90 71 62
email : info@aifm.org
<http://www.aifm.org>
14, rue Louis Astouin
13002 Marseille FRANCE

Prix au numéro : 0,90 €
Abonnement : 3,50 €

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

Dépôt légal en cours
ISSN : 1990-4339
Commission paritaire : en cours
Imprimeur : SIRIS, 503 rue Saint Pierre, 13012 Marseille, France

Dernièrement, l'AIFM a participé à...

Nicosie (Chypre) du 24 au 26 mai 2006

M.L. Chakroun, Président de l'AIFM, a participé à la 11^{ème} réunion de la CMDD (en voir le compte rendu en page 3).

Marseille (France) le 9 juin 2006

L'AIFM a organisé la première réunion du comité de pilotage du "Projet d'échanges techniques pour l'élaboration des politiques de gestion forestière dans les espaces naturels

protégés méditerranéens". 34 personnes ont participé à ce comité de pilotage. Vous pouvez en télécharger le compte rendu sur la page *Documents* du site Internet www.aifm.org*

Vivès (France) le 16 juin 2006

Denys Poulet, ingénieur à l'AIFM, a assisté à Vivexpo, la biennale du liège et de la forêt méditerranéenne, organisée par l'Institut méditerranéen du liège, sur le thème "L'homme et le liège".

Bonn (Allemagne) du 24 au 27 juillet 2006

Jean Bonnier, Secrétaire exécutif de l'AIFM, a participé à la réunion régionale organisée par le Secrétariat de la convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD). Cette réunion avait pour fin de préparer la 5^{ème} session du Comité chargé de l'examen de la mise en oeuvre de la Convention (CRIC 5). Cette session se déroulera du 4 au 13 octobre (voir la page *Agenda* de notre site Internet www.aifm.org).

* Ou disponible sur demande au secrétariat de l'AIFM

Bulletin d'adhésion et/ou d'abonnement

- Cotisation pour les personnes physiques (15 €) et abonnement à tarif réduit au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" (2 €) : 17 €
- Cotisation pour les personnes morales (50 €) et abonnement à tarif réduit au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" (2 €) : 52 €
- Cotisation seule pour les personnes physiques : 15 €
- Cotisation seule pour les personnes morales : 50 €
- Abonnement plein tarif au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" : 3,5 €
- Dons, soutien : €
- TOTAL :** €

Nom :
Prénom :
Nationalité :

Je souhaite recevoir mon courrier :

- en français en anglais
 par courrier électronique (lorsque le format des documents le permet)

Je règle ma cotisation : Je souhaite recevoir une facture

- par mandat international net de frais de change et de transfert sur le compte HSBC Marseille n°30056 0019401945406464 60
 par chèque (à joindre à ce bulletin), seulement pour les comptes domiciliés en France
 par carte bancaire, (sauf American Express)
Numéro :
Date d'expiration : ____ / ____
Trois derniers chiffres au dos de votre carte :
 Indiquez-moi qui, dans mon pays, peut recueillir ma cotisation

E-mail professionnel / personnel (préciser) :

Adresse professionnelle / personnelle (barrer la mention inutile) :

Pays :

Téléphone (avec indicatif du pays) :

Fax (avec indicatif du pays) :

11^{ème} réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable

Résumé des conclusions (Nicosie, Chypre, 24-26 mai 2006)

La Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) s'est réunie, pour la 11^{ème} fois, à Nicosie du 24 au 26 mai 2006.

Nous vous rappelons que la CMDD se trouve sous l'égide du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

Cette commission a pour mission d'associer les institutions non gouvernementales (ONG, experts, centres de recherche...) aux travaux intergouvernementaux conduits par le PAM et de faire des propositions aux parties contractantes.

Le secrétariat de la CMDD propose un résumé des conclusions de cette réunion (pour tous les sigles, reportez-vous à l'encadré en fin d'article pour leur définition) :

1. Suite à l'adoption de la Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD) à Portoroz en novembre 2005, la CMDD a déclaré que sa mise en oeuvre, notamment au niveau des pays, était le principal défi que la Commission avait à relever et que les composantes du PAM devraient jouer le rôle de facilitateurs de ce processus.

2. La Commission a indiqué que des synergies devraient être favorisées avec les institutions, mécanismes et initiatives existants, en mettant à profit le travail déjà réalisé sur les questions de développement durable.

3. La Commission a pris acte de l'oeuvre accomplie par les composantes du PAM, en particulier le rôle précieux joué par le Centre d'action régionale* (CAR)/Plan Bleu dans la proposition des premières étapes de mise en oeuvre du programme de travail de la CMDD dans certains domaines essentiels. Elle a accueilli avec satisfaction la proposition du Centre d'entreprendre des missions



Paysage méditerranéen du Rif (Maroc) - Photo : Jean Bonnier

dans les pays, en appui à la mise en oeuvre de la SMDD, a préconisé une coordination complète avec l'INFO/RAC* concernant les activités d'information et de communication requises au niveau national, et a proposé la formulation d'un cahier des charges pour définir les activités qui devraient être entreprises par les Centres*.

4. La CMDD a souligné que, lors de la mise en oeuvre de la SMDD, il importerait d'assurer des synergies avec les initiatives et stratégies régionales et sous-régionales pertinentes et de s'inspirer de celles-ci, par exemple l'Initiative régionale arabe pour le développement durable, la version révisée de la Stratégie de l'Union euro-

péenne pour le développement durable et le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

5. La Commission a fait valoir que l'être humain était au coeur du développement durable, en insistant sur l'importance de la gouvernance et de l'association active d'un large éventail de parties prenantes, y compris le monde de l'entreprise.

6. La Commission a mis l'accent, pour assurer la mise en oeuvre de la SMDD, sur la nécessité de valoriser les questions transversales, en particulier d'améliorer la gestion de l'information et la communication, de renforcer les capacités, de promouvoir

l'éducation en vue du développement durable, d'encourager l'échange d'expérience et de mener des campagnes de sensibilisation en ciblant différents publics et en tenant compte de la diversité des langues et des cultures sur le pourtour de la Méditerranée.

7. La Stratégie d'information et communication présentée par l'INFO/RAC a suscité un vif intérêt en tant qu'outil permettant d'imprimer un nouvel élan pour faire progresser l'agenda de la SMDD aux niveaux national et régional, plusieurs pays exprimant le souhait de participer au groupe consultatif proposé.

8. La Commission a également estimé qu'il était temps d'accroître la cohérence et la convergence des informations en vue du développement durable en intégrant différents systèmes d'information et en explorant les modèles de centres d'échange qui ont fait leurs preuves, l'INFO/RAC jouant à cet égard un rôle de premier plan.

9. La CMDD a plaidé pour une Méditerranée ayant un profil et une identité clairs permettant de renforcer sa visibilité au niveau international. Tous les membres de la CMDD devraient y contribuer et saisir toutes les occasions d'agir dans cette direction.

10. La Commission a considéré que la SMDD représente un tournant pour le PAM et ses composantes et a invité ces derniers à forger des alliances stratégiques avec d'autres grands acteurs de la région afin de mobiliser plus



Pin maritime (Andalousie)
Photo Jean Bonnier

efficacement les ressources humaines et les compétences, en tablant sur les travaux existants réalisés par les institutions et réseaux de premier plan dans les domaines de mise en oeuvre de la SMDD, en évitant les groupes de travail faisant double emploi avec d'autres.

11. Les groupes d'experts qui seront créés pour aborder les priorités de la SMDD, dans la mesure où ils apportent une valeur ajoutée notable à la coopération régionale existante, devraient, au niveau géographique et à celui des parties prenantes, respecter une représentation élargie en tenant compte de la nécessité, dans certains pays, de remédier au manque d'expertise, associer les membres de la CMDD qui ont fait part de leur intérêt, et veiller à la participation de la société civile et des acteurs locaux à ces groupes.

12. Tout en se félicitant des efforts faits par les pays pour élaborer des stratégies nationales de développement durable (SNDD), la Commission a constaté que les pays étaient confrontés à des difficultés communes telles que le manque de financement et l'absence d'implication de Ministères autres que le Ministère de l'environnement, et elle a exprimé avec fermeté l'avis que les Ministères des finances et les institutions économiques devraient aussi être encouragés à intégrer le développement durable dans les politiques et que toutes les parties prenantes devraient pleinement participer à ce processus.

13. La CMDD a salué l'appui fourni par l'Italie et Monaco

à l'Égypte, au Maroc, à la République arabe syrienne et à la Serbie-et-Montenegro pour la formulation de leurs SNDD, ainsi que l'appui offert par l'Agence espagnole pour la coopération internationale, dans le cadre de son programme Azahar, à l'Albanie, à la Bosnie-Herzégovine, au Liban et à la Tunisie dans le même but. Les membres ont loué les résultats obtenus par les pays dans la formulation de leurs SNDD.

14. Exprimant sa vive satisfaction concernant l'étude d'impact de durabilité (SIA*) de la zone euro-méditerranéenne de libre-échange, la Commission a souligné la nécessité d'en communiquer

largement les résultats à tous les pays concernés.

15. Insistant sur l'impératif d'une prise en compte des conclusions de l'étude SIA dans le processus de négociation en cours concernant la zone euro-méditerranéenne de libre échange, la Commission a mis en exergue la nécessité de renforcer davantage les politiques de développement et de coopération Nord/Sud et Sud/Sud.

16. Soulignant à quel point il importait de poursuivre les efforts en vue d'une intégration euroméditerranéenne, la CMDD a noté l'impact positif potentiel de la libéralisation des échanges sur les



Cédraie à Chypre - Photo : J. Bonnier

pays méditerranéens mais aussi les graves préoccupations exprimées par les ONG quant à d'éventuelles conséquences négatives sur les communautés.

17. La Commission a reconnu le rôle de la législation environnementale, des mécanismes de marché, de l'innovation technologique et des mesures d'atténuation pour amortir l'impact social et environnemental négatif de la zone de libre-échange dans la région et elle a mis l'accent sur la nécessité de prêter une attention particulière à la réforme de la fiscalité et aux menaces susceptibles de peser sur les petites et moyennes entreprises (PME) et sur le secteur agricole.

18. Prenant note de l'Initiative "Horizon 2020" du Partenariat euro-méditerranéen (PEM), se félicitant du processus participatif qui y a conduit et reconnaissant le rôle du MED POL* dans la réalisation d'une réduction de la pollution due à des sources et activités situées à terre [*vs situées en mer*], la Commission a insisté sur une synergie tout à fait essentielle entre PAM et le PEM pour qu'ils oeuvrent ensemble aux objectifs de l'Initiative et pour que celle-ci soit mise en oeuvre dans les pays concernés.

19. La CMDD a rappelé que les Parties contractantes, les organisations internationales, le secteur privé, les

autorités locales et les ONG devraient renforcer leur coopération en vue de définir des solutions appropriées aux questions du développement durable et de mobiliser les ressources adéquates pour rehausser la qualité de la vie dans la région méditerranéenne.

20. Constatant la nécessité de mieux sensibiliser le secteur privé à la SMDD et l'importance de l'impliquer effectivement dans la planification et le processus décisionnel aux niveaux régional et national, la Commission a accueilli favorablement les initiatives du CAR/PP* et demandé à celui-ci de promouvoir les engagements volontaires et d'identifier des mécanismes grâce auxquels le secteur privé pourrait devenir un partenaire actif.

21. La CMDD a reconnu le rôle fondamental des autorités locales pour la mise en oeuvre de la SMDD, en particulier par le biais des processus des Agendas 21 locaux.

22. L'implication des autorités locales dans la mise en oeuvre de la CMDD devrait être fortement encouragée, de même que l'échange d'informations sur les bonnes pratiques concernant les Agendas 21 locaux.

23. Consciente de la contribution précieuse des ONG aux activités de la CMDD et voyant en elles une source d'expertise et d'expérience, la Commission a préconisé

une poursuite de l'appui à la participation active des ONG au processus, avec l'octroi d'une aide financière chaque fois que cela serait possible et justifié.

Le Secrétariat de la CMDD
p.alirol@unepmap.gr

CAR (ou RAC en anglais) : Centre d'action régional. Toute référence dans cet article aux "Centres" signifie Centres d'action régionaux

CAR/PP : Centre d'activités régional pour la production propre

Info/RAC : Centre oeuvrant pour le renforcement des capacités du PAM en matière d'information et de communication (www.inforac.org)

MED POL : Programme de surveillance continue et de recherche en matière de pollution de la mer

PAP : Programme d'action prioritaire

PNUE : Programme des Nations unies pour l'environnement

SIA : Sustainability impact assessment (étude d'impact de durabilité)

SMDD : stratégie méditerranéenne de développement durable



Echanges techniques pour l'élaboration des politiques de gestion forestière dans les espaces naturels protégés méditerranéens

Premier comité de pilotage du projet (Marseille, 09 juin 2006)

Les objectifs du projet

A la suite des travaux de coopération sur les forêts méditerranéennes conduits par l'AIFM :

- ✓ "Problématique de la forêt méditerranéenne" (1999-2001)
- ✓ RECOFORME (2003-2006)

Nous nous sommes demandés à quel avenir étaient voués ces travaux de coopération. Afin de les valoriser, il est proposé de :

- ✓ Développer le réseau existant en l'élargissant géographiquement et en abordant les questions préoccupant les acteurs et responsables politiques.

✓ Préparer un partenariat solide ainsi que des projets cohérents et pertinents pour les prochains programmes de coopération européens (2007-2013).

C'est pourquoi, sur la base du constat que les forêts méditerranéennes procurent de nombreux biens et services non marchands, même si elles ont une production de bois qui ne peut faire face à la concurrence mondiale, se pose la question de "**quelles politiques répondant aux attentes de la société peuvent être mises en œuvre pour ces espaces ?**"

Il a été également noté que les espaces naturels protégés

des différents pays méditerranéens, qu'ils soient nationaux, régionaux ou locaux, sont des lieux d'expérimentation de l'aménagement du territoire et de ces politiques.

Néanmoins, force est de constater le manque de connaissances et de références pour permettre aux gestionnaires de ces espaces, de conduire de telles expérimentations. C'est pourquoi il a été souhaité que soient organisés des échanges entre gestionnaires d'espaces protégés méditerranéens sur les différentes techniques d'appréhension et de gestion des forêts, qui se concrétiseront, lors d'une première phase, par des rencontres fin 2006.

L'organisation de la 1^{ère} étape du projet (jusqu'à fin 2006)

Le titre de la manifestation de fin 2006 choisi est "**Atelier de préparation d'un projet d'échanges techniques pour l'élaboration des politiques de gestion forestière dans les espaces naturels protégés méditerranéens**".

Paysage côtier méditerranéen : la falaise de Capri (Campanie, Italie) - Photo : Jean Bonnier



Cet atelier aura lieu les 29 et 30 novembre 2006 à Marseille. Pendant ces 2 jours des intervenants clefs seront chargés de poser la problématique des thèmes choisis. Les groupes de travail identifieront les questions prioritaires qui se posent dans la gestion forestière. Des actions de coopération seront proposées pour résoudre les problèmes soulevés.

Choix des thématiques qui seront développées au cours de l'Atelier

Les thématiques d'ensemble retenues par le Comité de pilotage sont les suivantes :

1. Exprimer les objectifs globaux de la gestion des forêts méditerranéennes dans les espaces protégés.

✓ Que doivent devenir les forêts méditerranéennes dans les espaces protégés en fonction des demandes sociales ?

✓ Quels objectifs de gestion en vue des conditions

du futur anticipant les changements climatiques et les changements de société ?

2. Construire des référentiels techniques et institutionnels adaptés à la Méditerranée et aux changements à venir, dans les espaces protégés ; et **élaborer des modèles communs.**

✓ Comment gérer l'adaptabilité des forêts méditerranéennes ?

✓ Comment intégrer les contraintes périurbaines ?

✓ Comment gérer les relations entre les institutions et les propriétaires ?

3. Transférer des actions expérimentées dans des contextes technico-économiques, institutionnels et de gouvernance différents (entre les différents espaces naturels protégés, mais aussi des espaces naturels protégés vers les autres territoires).

4. Concevoir des politiques de qualité de la gestion forestière dans les espaces protégés (à travers les certifications, l'évaluation des politiques...)

Les risques naturels (inon-

dation, incendie) sont des préoccupations majeures des partenaires. Les aspects liés aux risques et à la biodiversité sont intégrés et seront déclinés dans les thématiques retenues.

Organisation de l'Atelier

La 1^{ère} demi-journée de l'atelier sera consacrée à une séance introductive plénière. Ensuite les participants seront divisés en 2 groupes de travail pour traiter les 4 thèmes au cours des 3 autres demi-journées.

Les discussions sur les thèmes 1 et 2 dureront deux demi-journées, tandis que les thèmes 3 et 4 dureront une demi-journée.

Cristina Montiel-Molina
administratrice de l'AIFM
crismont@ghis.ucm.es

et Denys Poulet
ingénieur à l'AIFM
denys.poulet@aifm.org



Les dates à retenir :

✓ 29-30/11/06 : atelier

✓ 01/12/2006 : 2^{ème} réunion du Comité de pilotage. Y seront déterminées les orientations et les modalités de la seconde phase du projet en 2007.

✓ Décembre 2006 : rédaction des actes, publication et diffusion.

**Jeune plant de Juniperus
oxycedrus** - photo : S. Mugnaini

Un DVD sur la forêt du lac Trasimène

Projet RECOFORME

Dans le cadre du projet Interreg IIIB Medocc RECOFORME "Structuration de réseaux et d'actions de coopération sur la forêt méditerranéenne", la Région Ombrie (Italie) a édité un film à l'attention du grand public, disponible en DVD (avec sélection de langues disponibles : italien, espagnol, français) relatant leur expérience dans leur site pilote du bassin versant du lac Trasimène.

Le projet RECOFORME consiste à mettre en partage des projets d'aménagement et de développement durable de territoires forestiers, à travers des échanges continus d'expérience entre les partenaires.

Il rassemble sept partenaires dont six conduisent des actions dans des sites pilotes et un est chargé de l'animation technique.

Pour en savoir plus sur le projet RECOFORME, visitez le site Internet www.recoforme.net

Si ce DVD vous intéresse, contactez l'AIFM.



Séminaire franco-marocain "Erosion - risques - populations"

Bilan et perspectives

L'association française* Forêt Méditerranéenne a organisé, avec l'aide de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (France), un séminaire franco-marocain relatif aux risques encourus par les populations qui vivent sur des territoires de bassins versants soumis aux phénomènes d'érosions (Région du Rif, Nord du Maroc).

Ce séminaire s'est déroulé du 15 au 17 juin 2006 à Tanger. Séances de discussion et visites de terrain des bassins versants de l'Oued Martil et de l'Oued Laou se sont succédées lors de ces trois journées de rencontres.

Le projet de Forêt Méditerranéenne s'est inscrit dans l'objectif de favoriser en premier lieu des échanges entre des acteurs français et marocains concernés par la réduction des risques liés aux inondations issues du fonctionnement d'un bassin versant. A ce titre, il s'est intéressé à la fois aux aspects hydrologiques, forestiers et socio-économiques.

Ces journées de rencontres et de visites sur le terrain ont mis en évidence les points suivants :

✓ Il est indispensable de prendre en compte le fonctionnement global du bassin versant pour pouvoir, grâce à un développement intégré de la zone concernée, aboutir à une diminution des risques à l'aval. L'ensemble des aspects hydrologiques, techniques et socio-économiques

doivent ainsi être analysés. Cependant cette prise de conscience, si elle prend quelquefois la forme d'une concertation formelle inter-institutionnelle, ne s'accompagne pas, sur le terrain, d'une réelle implication des différents acteurs. Ce manque de coordination est, selon les propres dires de nos collègues marocains, un frein à la conception et au développement d'actions cohérentes.

✓ Les visites de l'amont des bassins versants ont permis de constater une érosion hydrique importante. On peut penser que les défrichements désordonnés — et illégaux — qui modifient radicalement l'occupation des sols et les modes de ruissellement, en sont une des causes majeures. Il reste cependant que de nombreuses données techniques doivent être divulguées, si elles existent, ou recherchées auprès des spécialistes marocains concernés (forestiers et universitaires).

✓ L'association a pu constater, lors des échanges, l'importance (et la difficulté) d'instaurer un véritable dialogue entre les techniciens et les représentants les plus qualifiés des différents acteurs.

Au vu de ces trois points, l'association française Forêt Méditerranéenne a donc proposé de prolonger les échanges :

✓ en poursuivant la constitution du réseau d'acteurs qui a émergé lors de ce séminaire (réseau constitué de l'ensemble des techniciens de la

Région Tanger-Tétouan, des Services des eaux et forêts, de l'aménagement du territoire, des ONG locales, des universitaires... et aussi des élus locaux les plus impliqués par ces questions) ;

✓ en proposant une rencontre en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, à un groupe de personnes de la région Tanger-Tétouan, qui permettra de voir sur le terrain des exemples de gestion concertée et les méthodes de coordination mises en place dans le cadre du développement intégré de bassins versants, sans en occulter toutefois les difficultés et les contraintes.

La participation de l'AIFM à ce séminaire, à travers la présence de son président, M.L. Chakroun, a permis d'envisager que dans l'hypothèse d'un développement d'un tel projet et de son passage du niveau bilatéral à un niveau multilatéral, cette dernière puisse prendre le relais.

Denise AFKANTIDIS
Association française "Forêt Méditerranéenne"
ingénieur : denise.afkantidis@foret-mediterranee.org

* Les deux associations Forêt Méditerranéenne et l'Association Internationale Forêts Méditerranéennes oeuvrent sur le même domaine d'activités mais leur champ d'action est différent : Forêt Méditerranéenne rayonne sur les régions méditerranéennes françaises tandis que l'AIFM travaille avec toutes les régions méditerranéennes présentes dans le monde.

Séminaire “La vitalité des suberaies et des peuplements de chênes verts”

La **Direction générale des ressources forestières** (DGRF) du Portugal, en collaboration avec la FAO/Silva mediterranea, l'Institut supérieur agronomique (ISA) de Lisbonne, le WWF (bureau méditerranéen de Rome) et l'AIFM, organise les 25 et 26 octobre 2006 à Evora (Portugal) un séminaire* sur le thème “**La vitalité des suberaies et des peuplements de chênes verts : situation actuelle, état des connaissances et moyens à mettre en oeuvre**”.

Il s'agira de faire le point sur les causes du dépérissement de ces peuplements au Portugal, de voir les similitudes avec les autres pays méditerranéens, pour ensuite identifier des axes de recherches à suivre. Des propositions seront faites dans le but de mettre en place ultérieurement un programme financé par des fonds internationaux.

Ce séminaire rassemblera les plus grands spécialistes méditerranéens du chêne liège et du chêne vert.

Pour toute information contactez l'AIFM ou
 ✓ Ana Meyer à la DGRF
 ana.meyer@dgrf.min-agricultura.pt
 ✓ Nora Berrahmouni au WWF
 nberrahmouni@wwfmedpo.org
 ✓ Miguel Bugalho à l'ISA
 migbugalho@isa.utl.pt



Programme provisoire disponible sur le site www.aifm.org

Contribuez à ce magazine et publiez

Vous pouvez contribuer à ce magazine en nous faisant parvenir des éléments relatifs aux forêts méditerranéennes.



Envoyez-nous vos propositions :

- ✓ d'articles
- ✓ de photos d'espèces et paysages méditerranéens ou de chantiers caractéristiques
- ✓ de manifestations à faire connaître.

Envoyez vos propositions selon votre préférence par :

- ✓ email à l'adresse : charlotte.courtinordner@aifm.org
- ✓ fax : +33 (0)4 91 90 71 62
- ✓ ou contactez-nous au +33 (0)4 91 90 76 70.

Les articles que vous nous enverrez doivent être signés et ne pas excéder 8000 signes (lettres et ponctuation), en français et en anglais ou en anglais seulement.

Les articles proposés doivent se conformer aux critères suivants :

- ✓ police : Times, taille : 12
- ✓ taille des titres : 14 “gras” ; des sous-titres : 12 “gras”
- ✓ espacement entre les paragraphes : 0 , interligne : continu
- ✓ longueur totale maximum : 4 pages.

Toute proposition de contribution sera soumise à l'approbation du comité de rédaction, qui ne manquera pas de vous faire connaître sa décision de publication.

Le comité de rédaction
info@aifm.org

Les forêts méditerranéennes, on en parle !

**Pour plus de détails et des informations régulièrement mises à jour, n'oubliez pas de consulter l'agenda sur notre site web (www.aifm.org).
Et n'hésitez pas à nous tenir informés de toutes les manifestations qui ne figurent pas sur cet agenda, il n'en sera que plus complet !**

Conférence scientifique "Biens et services des écosystèmes des forêts plantées"

Du 4 au 7 octobre 2006 - Bilbao (Espagne)

Contact : Christophe Orazio à l'IEFC

Site web : www.iefc.net

FIREFOR 4

"4^e salon international de techniques et machines pour la prévention et l'extinction d'incendies forestiers et la récupération des zones affectées ; Mécanisation de l'exploitation forestière et sécurité des travailleurs forestiers"

Du 6 au 8 octobre 2006 - Braga (Portugal)

e-mail : condinter@telefonica.net

Congrès forestier : secteur forestier et développement rural

Du 9 au 11 octobre 2006 - Burgos (Espagne)

Contact : Secrétariat technique du congrès forestier de Castille y Leon

e-mail : congresoforestal06@proforcyl.org

Fax : +34 983 362 848

Séminaire "La vitalité des suberaies et des peuplements de chênes verts : situation actuelle, état des connaissances et moyens à mettre en oeuvre"

Du 25 au 26 octobre 2006 - Evora (Portugal)

Contact : Denys Poulet, AIFM

e-mail : denys.poulet@aifm.org

Site web : www.aifm.org sections "agenda" et "documents"

2^e symposium international sur la désertification et les migrations

Du 25 au 27 octobre 2006 - Almeria (Espagne)

Contact : Secrétariat technique du symposium

e-mail : simposiodym2006@tragsatec.es

Tél : +34 91 32 261 88

Site web : www.sidym2006.com

Conférence internationale : "Les déserts et la désertification : défis et opportunités"

Du 6 au 9 novembre 2006 - Sede Boqer Campus (Israël)

Site web : www.desertopportunities.org/site/

e-mail : desert@ortra.com

Rencontres méditerranéennes d'écologie

Du 7 au 9 novembre 2006 - Béjaïa (Algérie)

Contact : Pr. Aïssa Moali

e-mail : rencontreecologie06@yahoo.fr

Journées scientifiques de l'INRGREF sur la gestion intégrée des forêts de chêne liège et de pin d'Alep

Du 15 au 17 novembre 2006 - Hammamet (Tunisie)

e-mail : benjamaa.lahbib@iresa.agrinet.tn

Tél : + 216 71 717 901 ou 709 033 ou 719 630

Site web : www.iresa.agrinet.tn/jsingref2006/

Atelier sur les techniques de réhabilitation des bassins hydrographiques dans les zones dégradées

Du 20 au 24 novembre 2006 - Antalya (Turquie)

Contact : Mevlut Düzgün à l'UNCCD

e-mail : duzgunmevlut@yahoo.com

Tél : +90 312 207 5000 / 5293

Fax : +90 312 207 5320

Atelier de préparation d'un projet d'échanges techniques pour l'élaboration des politiques de gestion forestière dans les espaces naturels protégés méditerranéens

Du 29 au 30 novembre 2006 - Marseille (France)

Contact : Denys Poulet, AIFM

e-mail : denys.poulet@aifm.org

Tél : +33 (0)4 91 90 76 70

Fax : +33 (0)4 91 90 71 62

Ce numéro a été publié avec l'aide des partenaires suivants :

